

JEAN-LOUIS BRUNAU, PATRICE MÉNIEL, **La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C.** Documents d'Archéologie Française, Band 64. Édition de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris 1997. 272 Seiten, 188 Abbildungen, 20 Tabellen.

Le site de Montmartin a été découvert en 1990 par les travaux du Train à Grande Vitesse du Nord de la France, à l'endroit où il franchit la vallée de l'Aronde, un affluent de la rive droite de l'Oise. Sa contemporanéité et sa proximité avec le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde lui ajoutent beaucoup d'intérêt. Les chercheurs qui avaient fouillé ce sanctuaire sont venu renforcer puis relayer les équipes de

l'AFAN. Malgré quelques destructions, les archéologues ont pu sauver l'essentiel de ce gisement et exploiter les résultats dans des délais raisonnables.

L'enclot le plus vaste est connu au nord par la fouille, à l'est par le relief, au sud par une trace repérée en prospection aérienne. Il engloberait une surface d'environ 13 ha. Il est conservé sous la forme d'un fossé large et profond de 0,50 m dans lequel est bien conservée la trace d'une tranchée de fondation qui a reçu les poteaux d'une palissade. Postulant a priori « qu'il s'agit d'une structure non pas domestique mais défensive » (p. 27), l'auteur y voit les restes d'un « Pfostenschlitzmauer ». Rien ne permet d'étayer cette hypothèse, il s'agit plutôt à notre avis d'un palissade, au moins dans le secteur fouillé qui était, comme le souligne l'auteur, déjà protégé par la pente naturelle. Le mobilier est pauvre et peu caractéristique mais, stratigraphiquement, ce fossé est le plus récent du site.

L'enclot intermédiaire, dans sa phase la plus ancienne, délimite une surface de 3 ha. Il s'agit d'un fossé en V très ouvert, large de 6 m et profond d'1,7 m, qui a pu être flanqué sur sa face interne d'une palissade: on n'a retrouvé que trois poteaux, ce qui constitue un indice très faible. L'auteur admet qu'il s'agit plus d'une clôture d'habitat que d'une fortification. Il a livré un mobilier très abondant, qui est caractéristique de La Tène C. Cet enclot est complété ou repris par une palissade (6, 7, 339), dont les traces sont conservées dans un fossé large d'1,5 m et profond de 0,30 m. L'auteur veut y voir encore une fois un « Pfostenschlitzmauer », (p. 33), ou au moins une puissante palissade qui serait « un véritable aménagement défensif » (p. 49), mais rien à notre avis ne justifie cette identification: on pourrait admettre que les poteaux verticaux du front du rempart soient placés dans une tranchée continue, mais il n'y a aucune trace ni de traverse, ni de talus, ni de rampe, qui justifie la reconstitution, à partir de cette modeste tranchée, d'une superstructure aussi volumineuse. Le retour de cette tranchée vers le centre du site, et les vestiges du fossé 339 qui suivent une direction parallèle une vingtaine de mètres plus à l'est, suggèrent la présence d'une entrée. Ici encore, on pense à une entrée de ferme plus qu'à une « Zangentor »: avec une telle largeur, elle n'aurait en effet d'équivalent qu'au Mont Beuvray, dans la première phase de la porte du Rebut! Chronologiquement, l'enclot intermédiaire (fossé ouvert) est donc attribué à La Tène C1, sa reprise avec une forte palissade et une entrée à couloir au début de La Tène C2, et la « fortification » externe à la transition La Tène C2/D1.

Des structures semi-enterrées ont été découvertes dans la partie est de l'habitat. Elles ont malheureusement beaucoup souffert au moment de leur découverte dans les travaux pour le Train à Grande Vitesse, et seule la structure 50 a pu être partiellement observée. Les fouilleurs reconnaissent deux phases principales d'utilisation. La construction la plus ancienne, rectangulaire (6 × 5 m) et profonde d'1,50 m, était sans doute couverte par un toit à double pente appuyé sur des poteaux placés dans l'axe des petits côtés. La seconde, longue de 9 m, était établie sur un comblement partiel du premier stade. Deux poteaux conservés à l'angle nord-ouest sont interprétés par les fouilleurs comme les restes des parois; il pourrait s'agir des vestiges d'un accès, d'une ouverture dans la paroi donnant sur une échelle ou un escalier. Les traces d'un four et d'un foyer plusieurs fois reconstruit ont été observées, le plan publié reste malheureusement assez sommaire. Il est difficile de suivre les fouilleurs quand ils écrivent que ce four long de 2 m et large de 1,20 serait un four à pain. La découverte d'un mobilier exceptionnellement riche dans les remblais les a conduits à interpréter cette structure comme une habitation. Cette hypothèse est tentante mais difficile à accepter, car les comparaisons sont à rechercher, comme ils l'ont bien fait d'ailleurs, dans la lointaine Europe centrale. La structure de Montmartin se classerait de loin parmi les plus grandes, et surtout les plus profondes fosses des catégories A1 ou B2 de J. Meduna, ou encore des fosses étudiées par J. Waldhauser à Radovesice (République tchèque). En attendant d'autres découvertes, je préférerais pour ma part parler de caves ou de structures annexées à des habitations.

Les constructions sur poteaux, peu nombreuses, sont de taille modeste, et leurs plans sont incomplets et peu caractéristiques. Nous ne suivrons pas les fouilleurs quand ils semblent appuyer une datation sur la forme des trous de poteau (p. 68), ou quand ils suggèrent l'existence de constructions en « Blockbau » dans une région où de grands arbres à tronc lisse ne devaient pas être particulièrement fréquents.

Quatre fosses cylindriques ont été fouillées. Deux d'entre elles, interprétées comme des silos, sont très érodées puisque leur profondeur n'est conservée que sur quelques dizaines de centimètres. Deux citernes sont encore profondes de 4,5 et 2,5 m, leur diamètre atteint 4 m. Il est difficile de déterminer la fonction exacte de ces structures en creux, isolées comme elles sont dans cet enclot. On ne comprend pas très bien, au vu de la documentation publiée, comment l'érosion a pu raboter les silos tout en épargnant les trous de poteau voisins. La céramique compte presque 500 formes qui se répartissent en 18 types. C'est un ensemble exceptionnel dans un habitat, et qui de plus est calé chronologiquement par son association à du mobilier métallique. Il faut relever à la fois la bonne qualité technique de ce mobilier, avec des vases tournés dès La Tène C1, en même temps que l'absence presque totale d'importations, puisque le site n'a livré qu'une dizaine de tessons d'amphores.

8000 ossements d'animaux ont été récoltés sur le site, dont 5000, étudiés plus loin, viennent du fossé interne 56. Il s'agit de vestiges culinaires, exception faite d'un dépôt de têtes de bovinés associé à six

coupes en céramique dans le fossé 337/338 qui est manifestement un dépôt volontaire. La composition du cheptel est assez exactement intermédiaire entre celle qu'on trouve généralement sur les fermes isolées, et celle des habitats groupés. Parmi les chevaux se détachent quatre individus de très grande taille, qui sont certainement, à cette époque, importés.

Les objets en métal se répartissent entre les parures (44), les outils (33), les armes (26), les éléments de construction (28). Les fibules appartiennent aux types de La Tène C et D1. Si l'on a bien trouvé des fragments de tuyères et de creusets, on aimerait bien plus de détail sur les loupes de fer pour admettre, comme le proposent les auteurs p. 100, que la réduction du fer a été pratiquée sur le site.

J.-L. Brunaux justifie la présentation séparée de l'enclos 56 par le fait qu'il n'a jamais servi de clôture d'habitat, et parce que sa fonction cultuelle exige une étude propre. Un tel parti ne facilite pas la lecture de l'ouvrage, car les analyses sont souvent, mais pas toujours, partagées en deux, en même temps que certains tableaux font référence à l'ensemble du gisement. D'autre part la démonstration, difficile, de la fonction cultuelle de cet ensemble, en sort affaiblie. Le lecteur critique est obligé de reprendre lui-même les comptages et les répartitions pour se faire une religion. Le fossé 56 est large à l'origine de 3,5 m et profond de 2,25 m. Alors qu'il était déjà en partie comblé, une forte palissade a été implantée dans le tiers interne du fossé, laissant vers l'avant une dépression qui aurait augmenté la hauteur relative de la construction. Sur la foi d'un sondage à plat de 6 m² environ, les fouilleurs reconstituent une double paroi de clayonnage sur laquelle est appliquée du torchis. Ces deux parois parallèles auraient été réunies au sommet par un étroite toiture, peut-être en bardeaux. La documentation publiée ne permet pas en réalité de confirmer ces hypothèses et d'accepter la reconstitution présentée p. 117. Il faudrait des bases plus solides pour justifier une construction aussi originale. Deux entrées ont pu être localisées dans la branche occidentale du fossé, grâce à une interruption de la palissade, hypothèse confirmée par la présence d'un abondant mobilier.

Les ossements recueillis dans l'ensemble du fossé, exception faite d'une carcasse de cheval, appartiennent à l'activité culinaire, avec quelques restes d'artisanat de la corne. Mais le couche C 01, en surface, contient un mobilier remarquable. De cet horizon viennent en effet des parures (30), des armes (17), des outils et des objets divers. Les ossements humains constituent un ensemble remarquable, puisqu'ils regroupent les crânes de huit individus avec leur mandibule. Ils sont regroupés sur une vingtaine de mètres dans le fossé, mais leur répartition ne permet pas de reconstituer leur position primaire, comme trophée sur la palissade par exemple. On sait toutefois qu'ils ont été exposés longtemps à l'air libre. C'est dans la dernière couche de remplissage de ce fossé qu'on a retrouvé également la majorité des armes, et une proportion d'ossements de chevaux telle qu'on peut parler d'un dépôt. Il est donc clair qu'il s'agit des restes d'une activité cultuelle, le parallèle avec le sanctuaire voisin de Gournay-sur-Aronde s'impose; toutefois la répartition de ce mobilier ne permet pas de reconstituer son emplacement primitif.

Dans la partie fouillée de l'intérieur de l'enclos ont été découvert un groupe de fosses et une construction sur poteaux. Celle-ci est interprétée par J.-L. Brunaux comme un tronçon de rempart à poutres verticales, interrompu par une porte à la hauteur du groupe de fosses. Il s'appuie essentiellement sur la taille des trous de poteau, plus massifs du côté de la pente externe que du côté de l'intérieur du site, pour justifier cette interprétation. On ne dispose en fait que de quatre paires de poteaux, dans la dernière travée à l'est le poteau externe n'est plus massif et le poteau interne manque. Enfin comme il n'y a aucun exemple d'une construction semblable sur le reste du gisement, je resterais pour ma part très réservé sur cette hypothèse.

L'ensemble de fosses et de trous de poteau situé un peu plus au sud est interprété d'emblée comme un autel, analogue à celui de Gournay et de plusieurs sites du Bassin parisien. Il est composé d'une fosse profonde de deux mètres, à l'air libre dans la première phase, puis couverte par une construction sur poteaux dans les phases suivantes. Cette construction se développe dans la troisième phase sur huit poteaux. Même si la découverte de torchis décoré autorise à imaginer une architecture soignée pour ce bâtiment, la charpente présentée dans sa restitution p. 193 est tout à fait incongrue dans cette région et à cette époque. Le remplissage des fosses permet de reconstituer un foyer associé aux fosses. Le seul mobilier découvert dans cet ensemble est constitué d'ossements d'animaux. P. Méniel souligne que la composition de cet échantillon ne rappelle en rien les règles de sélection des sanctuaires de Gournay, Bennecourt, ou Ribemont.

La datation du site est facilitée par l'abondance du mobilier métallique. Il appartient essentiellement aux phases de La Tène C2 et D1. Sa fermeture est contemporaine de celle du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde. Les auteurs insistent sur le caractère volontaire et violent de l'incendie qui a détruit essentiellement la construction dressée sur le fossé 56, mais aussi les fosses centrales et probablement les constructions semi-enterrées (pp. 219-220). Il faut revenir p. 174 pour se rappeler que le dépôt contenant les crânes et les armes, non brûlé, constitue « le remblai volontaire d'une sorte de tranchée résultant de l'arrachage des parties encore en place du mur ruiné », immédiatement avant l'abandon définitif du site.

Le lecteur trouvera certainement dans ce volume bien d'autres résultats intéressants, que nous n'avons pas la place de commenter ici. Visiblement, J.-L. Brunaux a présidé au « montage » du manuscrit,

et découpé les contributions des différents auteurs dans une progression générale de description et d'interprétation du site. Le résultat est assez difficile à lire, parce qu'on revient à plusieurs reprises sur le mobilier métallique, animal, et les ossements humains. D'autre part le plan choisi, comme les textes de J.-L. Brunaux eux-mêmes, affirment avant de démontrer, ou même au lieu de démontrer: L'enclos 56 est présenté à part parce qu'il est cultuel; « trois structures creuses sont interprétables comme des maisons semi-enterrées », écrit-il d'emblée p. 50, pour décrire les fosses 50 et voisines. L'emploi du mot « évidemment » dénonce trop souvent l'affirmation sans discussion. Ces maladresses de présentation suscitent rapidement la méfiance du lecteur, qui doit retrouver lui-même, en explorant à sa façon le livre, les arguments réels qui ont conduit à telle hypothèse.

La longue synthèse de J.-L. Brunaux mélange de la même façon les affirmations péremptoires et les idées originales. Il commence par accuser ses collègues de n'avoir pas tenu compte de César et des travaux des historiens, ce qui démontre surtout que lui-même, comme chacun d'entre nous, n'a plus le temps de lire les publications récentes. Il conteste la fonction agricole des établissements repérés par certaines ces dernières années dans le Bassin Parisien. Il affirme que l'*aedificium* d'Ambiorix était fortifié d'après d'expression « angusto in loco », qui peut à mon avis désigner une configuration naturelle. On pourrait reprendre une par une ces observations qui n'avaient pas vraiment leur place dans un tel ouvrage. Retenons surtout une intéressante reconstitution de la région à l'âge du Fer, dont on a une connaissance exceptionnelle grâce aux fouilles qui s'y déroulent depuis trente ans. Que les Bellovaques se soient consacrés à l'élevage et à la guerre plus qu'à l'agriculture et au commerce me paraît une hypothèse tout à fait recevable, mais il ne faudrait pas trop vite généraliser aux autres cités. Le terme de résidence aristocratique convient bien à Montmartin. Mais il n'est pas nécessaire de l'opposer aux installations agricoles, aux fermes indigènes, ou aux *aedificia*. On connaît de nombreuses variantes entre la ferme modeste et le site de hauteur fortifié. Le site de Paule (Côtes-du-Nord), celui du Kyberg, comme Montmartin, occupent une position intermédiaire dans la hiérarchie des sites de l'âge du Fer. Je partirais personnellement de l'hypothèse que ces unités de peuplement isolées dans la campagne 1. Vivaient essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. 2. A partir d'une certaine taille étaient la propriété directe ou indirecte d'un homme libre. Si l'artisanat, la guerre, la chasse ou telle autre activité dominaient l'agriculture, il faut le démontrer. Le développement de grandes maisons ou de fortifications suggèrent que le propriétaire pouvait avoir une position plus élevée dans l'échelle sociale. A Montmartin, on est devant un site qui est légèrement fortifié, qui est déjà trop grand pour être considéré comme un habitat isolé et ordinaire, et dont certains éléments suggèrent la présence d'un lieu de culte. On ne peut pas construire un modèle à partir d'un seul exemple. Il est là au contraire pour nous rappeler que la réalité est plus complexe que les modèles, et pour renouveler nos questions.